

Alstom publie des informations financières préliminaires sur le premier semestre de l'exercice fiscal 2023/24, clos le 30 septembre 2023

- Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » à 1,0. Perspective pour l'exercice fiscal 2023/24 confirmée au-dessus de 1
- Forte croissance organique du chiffre d'affaires à 6,5 %. Perspective pour l'exercice fiscal 2023/24 confirmée au-delà de 5 %
- Amélioration de la marge d'exploitation ajustée à 5,2 %. Perspective pour l'exercice fiscal 2023/24 confirmée à environ 6 %
- L'accélération de la mise en production, le retard d'un programme de Matériels Roulants au Royaume-Uni et le décalage de certaines commandes se sont traduits par un cash-flow libre de (1 150) million d'euros pour le premier semestre 2023/24
- Cash-flow libre pour l'exercice fiscal 2023/24 désormais attendu dans une fourchette entre (500) et (750) millions d'euros – précédemment annoncé comme étant « significativement positif »
- Objectifs à moyen terme confirmés

4 octobre 2023 – Le Conseil d'administration d'Alstom s'est réuni les 3 et 4 octobre 2023. Il a examiné les résultats financiers préliminaires non audités du premier semestre de l'exercice fiscal 2023/24 et a approuvé le communiqué de presse suivant.

Chiffres clés

(En milliards d'euros)	Semestre clos au 30 septembre 2023
Commandes reçues ¹	8,4
Chiffre d'affaires	8,3
Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » ¹	1x
Marge d'exploitation ajustée ¹	5,2 %
Cash-Flow libre ¹	(1,15)
Liquidité ¹	3,5

Les chiffres préliminaires publiés dans ce communiqué ne sont pas audités.

« Soutenu par une dynamique de marché positive, Alstom accélère sa trajectoire de croissance organique. Nous sommes engagés dans une forte montée en puissance, en particulier dans l'activité Matériel Roulant, qui, en s'additionnant à des projets hérités du portefeuille passé en phase de finalisation au même moment, pèse sur le cash-flow libre de ce premier semestre. L'équipe de Direction est fortement engagée dans des plans d'excellence opérationnelle et de génération de cash. Nous restons déterminés à atteindre les objectifs de rentabilité et de génération de cash-flow libre à moyen

¹ Voir la définition des indicateurs en annexe

terme.», a déclaré **Henri Poupart-Lafarge**, Président du Conseil d'administration et Directeur Général d'Alstom.

Revue du premier semestre de l'exercice fiscal 2023/24 et révision des perspectives de l'exercice fiscal 2023/24

- **Commandes**

Durant le premier semestre de l'exercice fiscal 2023/24, Alstom a enregistré 8,4 milliards d'euros de prises de commandes, contre 10,1 milliards d'euros lors du premier semestre de l'exercice précédent. La performance de l'exercice précédent était notamment tirée par un contrat en Allemagne (Baden-Württemberg), pour un montant de près de 2,5 milliards d'euros.

Les prises de commandes du second trimestre de l'exercice fiscal 2023/24 s'élèvent à 4,5 milliards d'euros, incluant en particulier 40 trains Coradia Stream de grande capacité pour l'Allemagne, associés à un contrat de maintenance de 30 ans pour un total de 900 millions d'euros, des locomotives pour Railpool et Akiem pour plus de 400 millions d'euros, ainsi que des voitures passagers aux Etats-Unis pour environ 300 millions d'euros.

Le ratio « commandes sur chiffre d'affaires » est de 1,0 pour le premier semestre de cet exercice fiscal, marquant une légère amélioration comparée à notre premier trimestre.

La dynamique de marché est confirmée, et comme annoncé, Alstom prévoit une hausse de ses prises de commandes sur le second semestre, notamment grâce aux projets gagnés mais pas encore en vigueur et donc non enregistrés, ainsi que certaines commandes reportées du premier au second semestre de l'exercice fiscal 2023/24.

Nous confirmons notre perspective d'un ratio « commandes sur chiffre d'affaires » supérieur à 1 pour l'exercice fiscal 2023/24.

- **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires d'Alstom s'élève à 8,3 milliards d'euros pour le premier semestre de cet exercice fiscal, contre 8,0 milliards d'euros lors du premier semestre de l'exercice précédent. Ceci représente une hausse de 6,5 % sur une base organique et 2,7 % sur une base réelle, soutenue par la montée en cadence de l'activité Matériels Roulants, une bonne performance en Services et en Signalisation, et le rattrapage attendu pour l'activité Systèmes. Les ventes relatives aux contrats non-performants ont atteint environ 1 milliard d'euros au premier semestre, et l'objectif de 1,7 milliard d'euros pour l'exercice fiscal est confirmé.

Nous confirmons notre perspective d'une croissance organique du chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2023/24 au-delà de 5 %.

- **Rentabilité**

La marge d'exploitation ajustée s'établit à 5,2 % pour le premier semestre de cet exercice fiscal, contre 4,9 % lors du premier semestre de l'exercice précédent, en ligne avec la trajectoire. La rentabilité a été positivement impactée par des progrès continus dans l'accélération de la production et dans la réalisation des synergies prévues.

Cependant, le programme Aventura² au Royaume-Uni, un des contrats non-performants du portefeuille hérité, n'a pas été finalisé durant ce premier semestre, contrairement au plan établi, et devrait désormais être achevé au début de l'exercice fiscal 2024/25. Cet impact négatif a été reconnu dans le résultat d'exploitation ajusté de ce premier semestre.

Nous confirmons notre perspective d'une marge d'exploitation ajustée d'environ 6 % pour l'exercice fiscal 2023/24.

- **Cash-Flow libre**

Le cash-flow libre s'établit à (1 150) millions d'euros pour le premier semestre de cet exercice fiscal, contre (45) millions d'euros lors du premier semestre de l'exercice précédent.

En plus de la saisonnalité habituelle, le cash-flow libre du premier semestre de cet exercice fiscal a été impacté par les principaux facteurs suivants, ce qui explique la variation par rapport à la même période de l'exercice précédent :

- **Premièrement**, représentant environ la moitié de cette variation, la forte croissance du carnet de commandes d'Alstom (dépassant dorénavant 87 milliards d'euros) au cours des deux derniers exercices fiscaux s'est traduite par une forte accélération de la montée en cadence de la production, dépassant ainsi 10 % par an en croissance moyenne des volumes pour notre activité Matériel Roulant. Ceci, combiné à des conditions de chaîne d'approvisionnement plus contraignantes, résulte en une forte augmentation des stocks et des actifs sur contrat, constitués pour éviter toute rupture des chaînes de production ainsi que des délais de livraison pendant ce premier semestre, en particulier dans les régions Amériques et Europe. Des améliorations sont attendues sur le second semestre 2023/24, et ces facteurs négatifs seront totalement résorbés dans les années à venir.
- **Deuxièmement**, représentant environ un tiers de la variation, le retard pris par la finalisation du programme Aventura au Royaume-Uni a impacté le cash-flow libre du premier semestre, et cela ne sera que partiellement compensé au second semestre car la finalisation du programme est dorénavant attendue au début de l'exercice fiscal 2024/25.
- **Troisièmement**, la baisse du niveau d'avances reçues au cours du premier semestre, comparé à la même période de l'exercice précédent. Alstom prévoit que les avances reçues

² Aventura désigne une gamme de trains de banlieue conçus et vendus dans le cadre de 6 contrats de matériel roulant à 5 clients différents, signés à l'origine par Bombardier et exécutés au Royaume-Uni. Ce programme représente un total de 443 trains.

au second semestre de l'exercice fiscal 2023/24 soient plus élevées que lors de la même période de l'exercice précédent, grâce à un solide niveau de prises de commandes.

Le cash-flow libre pour l'exercice fiscal 2023/24 est désormais attendu dans une fourchette entre (500) et (750) millions d'euros, alors qu'il avait été annoncé précédemment comme étant « significativement positif ». Le cash-flow libre du second semestre de l'exercice fiscal 2023/24 sera significativement positif grâce à l'inversion de certains facteurs négatifs du premier semestre et aux nouvelles actions engagées dans le cadre d'un nouveau programme Cash Focus mis en place par Alstom.

Objectifs à moyen terme confirmés

Alstom confirme ses objectifs à moyen-terme tels qu'annoncés en mai 2023. Les impacts expliqués ci-dessus n'ont pas de conséquences matérielles sur la trajectoire moyen-terme du Groupe.

Conférence téléphonique

Alstom organisera virtuellement une conférence téléphonique avec les analystes et investisseurs le mercredi 4 octobre 2023 à 18h30 (CET), animée par Bernard Delpit, Directeur Financier.

Une retransmission en direct de la conférence téléphonique sera également disponible sur le site Internet d'Alstom : [Résultats préliminaires d'Alstom pour le premier semestre 2023/24 \(royalcast.com\)](https://royalcast.com).

Pour participer à la session de questions-réponses par téléphone (audio uniquement), veuillez utiliser les numéros d'appel ci-dessous.

- UK +44 (0) 33 0551 0200
- USA +1 786 697 3501
- France +33 (0) 1 7037 7166

Indiquez **ALSTOM** à l'opérateur pour être transféré à la conférence.

À propos d'Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers. Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 63 pays et fort de plus de 80 000 employés de 175 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 16,5 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

Contacts

Presse :

Coralie COLLET - Tel.: +33 (0) 7 63 63 09 62
coralie.collet@alstomgroup.com

Thomas ANTOINE - Tel. : +33 (0) 6 11 47 28 60
thomas.antoine@alstomgroup.com

Relations Investisseurs :

Martin VAUJOUR – Tel. : +33 (0) 6 88 40 17 57
martin.vaujour@alstomgroup.com

Estelle MATURELL ANDINO – Tel. : +33 (0)6 71 37 47 56
estelle.maturell@alstomgroup.com

Le présent communiqué de presse contient des informations et déclarations de nature prospective basées sur les objectifs et prévisions à ce jour de la direction d'Alstom. Ces informations et déclarations de nature prospective s'appliquent au périmètre actuel du Groupe et sont inévitablement soumises à un certain nombre de facteurs de risque et d'incertitude importants (tels que ceux décrits dans les documents déposés par Alstom auprès de l'Autorité des marchés financiers) qui font que les résultats finalement obtenus pourront différer de ces objectifs ou prévisions. Ces informations de nature prospective n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et Alstom n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision de celles-ci, que ce soit en raison de nouvelles informations qui seraient à sa disposition, de nouveaux événements ou pour toute autre raison.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'un prospectus ou d'une quelconque offre ou sollicitation pour la vente ou l'émission, ou d'une quelconque offre ou sollicitation à acheter ou souscrire, ou d'une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou souscription d'actions ou de tous autres titres de la société en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou dans un quelconque autre pays. Toute offre de titres de la société ne peut être faite en France que conformément à un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF ou, hors de France, conformément à une note d'information préparée à cette fin. Aucune offre publique n'est envisagée dans une juridiction autre que la France. Les informations ne constituent aucune forme d'engagement de la part de la société ou d'une quelconque autre personne. Ni les informations ni aucune autre information écrite ou verbale mise à la disposition d'un quelconque destinataire ou de ses conseils ne constitueront la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Plus particulièrement, en fournissant les informations, la société, les banques, leurs affiliés, actionnaires et leurs administrateurs, dirigeants, conseils, employés ou représentants respectifs, ne s'engagent aucunement à donner au destinataire accès à de quelconques informations additionnelles.

ANNEXE - DÉFINITIONS D'INDICATEURS FINANCIERS NON CODIFIÉS PAR DES ORGANISMES DE NORMALISATION COMPTABLE

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptable.

Commandes reçues

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires »

Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires » est le ratio des commandes reçues sur le montant total des ventes réalisées sur une période spécifique.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté (aEBIT) est l'indicateur de performance clé pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Cet indicateur est aussi utilisé par le marché et les concurrents directs du Groupe.

À partir de septembre 2019, Alstom a opté pour l'inclusion de la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence dans l'aEBIT lorsque celles-ci sont considérées comme faisant partie des activités opérationnelles du Groupe (car il existe des flux opérationnels significatifs et/ou la réalisation de projets communs avec ces entités). Ceci comprend principalement des coentreprises chinoises, à savoir la coentreprise CASCO, Alstom Sifang (Qingdao) Transportation Ltd., Jiangsu ALSTOM NUG Propulsion System Co. Ltd. (anciennement Bombardier NUG Propulsion) et Changchun Changke Alstom Railway Vehicles Company Ltd.

L'aEBIT correspond au résultat d'exploitation ajusté des éléments suivants :

- Coûts nets de restructuration et de rationalisation ;
- Dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- Plus ou moins-values ou réévaluations sur cessions de titres ou changement de contrôle ;
- Tout élément non récurrent comme des coûts encourus ou des dépréciations d'actifs évalués dans le cadre de regroupements d'entreprise, ainsi que des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cadre normal des affaires ;
- La quote-part des résultats nets des sociétés opérationnelles mises en équivalence.

Un événement non récurrent est un événement exceptionnel, dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

La marge d'exploitation ajustée correspond au résultat d'exploitation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement incluant les coûts de développement capitalisés, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash-flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash-flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

Liquidité

La liquidité est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles et des facilités de crédit renouvelables non tirées, moins l'encours de billets de trésorerie et de facilité bancaire à court terme en fin de période.